

## "Le cannabis ne convient pas à tout le monde" rencontre avec Michka, pionnière du chanvre en France



Par mmpolo , août 16

© Mama Editions

**En France, les aprioris autour de la consommation du cannabis sont toujours très présents. La loi prévoyant une peine de prison ferme pour les fumeurs de joints est par exemple toujours en vigueur. Pour tenter de lever les tabous, Michka, consommatrice et spécialiste de cette plante, nous raconte son quotidien de femme peu ordinaire et nous livre les secrets de son mode de vie inspirant.**

*"Le premier message de prévention, à mon sens, porterait sur l'importance de séparer le cannabis et le tabac"*

Michka a été une pionnière du bio, de la spiruline, du chanvre. Ses positions sur le cannabis sont en phase avec les États américains qui ont légalisé le marijuana, et particulièrement avec la Californie, où le cannabis médical est légal depuis vingt-cinq ans. Ses écrits lui ont valu de comparaître devant un tribunal dans les années 1990, lors d'un procès parisien qui a trouvé écho dans divers pays, et qui l'a transformée en guerrière pacifique. Ainsi est-elle devenue une égérie du cannabis, au point qu'une variété officielle porte aujourd'hui son nom : la «Michka».

### **FeminiBio : Vous êtes une pionnière du chanvre, une "grande dame" comme nous pouvons le lire sur la couverture de votre prochain livre, comment s'est éveillée cette prise de conscience pour le cannabis et quelles ont été vos principales actions ?**

Michka : En 1970, après un an de croisière sur un vieux voilier, j'ai quitté l'Europe pour le Canada. Je suis arrivée en Colombie-Britannique, non loin de Vancouver, et j'ai trouvé un poste de prof de français dans un lycée au nord de la province. Et un soir, lors d'une réunion avec d'autres profs, on m'a passé un joint... ou plutôt un stick, comme cela se pratiquait là-bas, c'est-à-dire une mince cigarette ne contenant que du cannabis, sans tabac. Je n'avais jamais été confrontée à cette plante et j'ai été très décontenancée. J'ai fait semblant de tirer une bouffée et, bien sûr, je n'ai rien senti. C'est seulement à la troisième occasion que je me suis laissée aller suffisamment pour sentir quelque chose. Là, j'ai su très vite qu'avec l'Herbe, comme j'aime l'appeler, j'avais trouvé une amie. Soudain, je découvrais un nouveau continent. Aux antipodes de l'image que ma culture en donnait. Non sans une certaine naïveté, j'ai voulu faire savoir au monde que nous avions des idées fausses sur la question. Cela a pris la forme d'un livre, co-écrit avec Hugo Verlomme, **Le Dossier vert d'une drogue douce**, paru chez Robert Laffont en 1978. Mais c'est seulement quinze ans plus tard que mon rôle d'écrivain allait me précipiter dans l'arène...



Un jour de 1994, je crois, la moutarde nous est montée au nez, au docteur Bertrand Lebeau et moi-même, en découvrant qu'un professeur de médecine, conseiller de l'OMS et de différents chefs d'État, mettait en avant des « études scientifiques » menées en dépit du bon sens, dans le but d'alimenter sa croisade anti cannabis. Nous avons écrit deux articles incisifs... et le croisé en question nous a poursuivis en justice. Il en est résulté un procès qui fit un certain bruit. Il faut rappeler qu'en France, la loi votée en 1970, toujours en vigueur, prévoit une peine de prison pour les fumeurs de cannabis. Dans les années 1990, les forces de police réprimaient jusqu'à la représentation de sa feuille, allant jusqu'à faire pression sur les libraires pour qu'ils cachent les livres non conformes.

Au tout début des années 2000, j'ai pris plaisir à braver cet interdit en présentant, au salon de l'Agriculture de Paris, un petit livre intitulé **Pourquoi et comment cultiver du chanvre**... avec, en couverture, une gracieuse Ève voilant sa nudité derrière une feuille de chanvre. Ce qui me valut d'être embarquée manu militari au quai des Orfèvres pour y être interrogée. Les Verts m'apportèrent leur soutien, le Journal de 20 heures sur Canal+ présenta « le livre que l'on n'a pas le droit de montrer », et il en résulta une certaine commotion. Fondamentalement, je m'exprime par ma plume ; mais j'ai le goût de l'aventure...

### **On vante de plus en plus les bienfaits du chanvre ou du CBD, mais vous militez depuis des années pour la légalisation du cannabis. Comment expliquer les bienfaits d'une plante qui, avec sa teneur en THC, possède des effets psychotropes parfois risqués (bad trip, etc.) ?**

Je vois là deux sujets différents : les éventuels bienfaits du cannabis d'une part et, de l'autre, sa légalisation. S'il faut le légaliser, ce n'est pas en vertu d'éventuels bienfaits, mais parce que la prohibition elle-même entraîne des effets pervers. On l'a vu avec la prohibition de l'alcool aux États-Unis qui, pendant la quinzaine d'années qu'elle a duré, a eu des conséquences dévastatrices sur la santé publique et la société en général. Il faudrait légaliser le cannabis quand bien même il serait dangereux. Car la prohibition crée de nouveaux risques. Un peu comme pour l'avortement, qui était dangereux tant qu'il était clandestin.

Personnellement, je suis prête à aller plus loin : l'individu n'est-il pas souverain quant à ce qu'il souhaite introduire dans son propre corps ? Et même : en tant qu'êtres humains, ne recevons-nous pas, à la naissance, le droit d'utiliser à notre guise toutes les plantes qui poussent sur notre belle planète ? Oui, le THC possède des effets psychotropes, c'est ce qui fait sa beauté. À condition de l'honorer et de respecter un code des bons usages qui, justement, n'a pas encore eu la possibilité de voir le jour chez nous du fait de sa prohibition !

### **Pour quelle(s) pathologie(s) le cannabis thérapeutique a-t-il fait le plus sès preuves ?**

La recherche sur les aspects thérapeutiques du cannabis a longtemps été bannie, car les gouvernements craignaient que des résultats favorables affaiblissent leur position prohibitionniste. C'est donc par la bouche des malades eux-mêmes qu'on a commencé à savoir, dès le début des années 1970, que les troubles de la vision liés au glaucome disparaissent chez ceux qui en fument, ou qu'il supprime les redoutables nausées des chimiothérapies. Les recherches ont enfin repris il y a quelques années et, depuis, c'est une avalanche de nouvelles pistes de guérison. Les chercheurs ont découvert que notre corps produit des « endocannabinoïdes », substances très proches des principes actifs du cannabis, ce qui explique l'incroyable diversité de ses effets thérapeutiques.

### **Dans votre ouvrage, vous parlez de "dimension sacrée" du cannabis. Quelle est-elle et où est-elle la plus répandue ?**

Le cannabis est originaire des contreforts de l'Himalaya. Il demeure sacré en Inde, où il est lié au dieu Shiva et où des ascètes qui ont fait vœu de renoncement, les Sâdhus, le fument rituellement, au moyen de longues pipes non coudées, les shiloms. Par ailleurs, sur le continent indien, la boisson alcoolisée est considérée comme sale, impure. Un membre de la caste sacerdotale des brahmanes qui en a absorbé doit se purifier avant d'entrer dans un temple. On touche là aux racines cachées de la prohibition du cannabis : un clash culturel entre l'Est et l'Ouest. Car, chez nous, c'est le vin qui est sacré. Il est le sang du Christ lorsqu'un fidèle le porte à sa bouche dans le rituel de la Sainte communion. Et il faut une bouteille (au moins !) pour consacrer toute célébration, qu'il s'agisse de l'obtention d'un diplôme, d'un mariage ou du lancement d'un navire.

Ce sont les Hippies qui ont fait passer le marijuana, comme on disait alors, du ghetto où elle inspira les premiers joueurs de jazz jusqu'aux familles blanches bourgeoises des États-Unis, puis d'Europe. Pour les flower children des années 1960-70, qui incitaient à « faire l'amour, pas la guerre », le cannabis était le vaisseau qui allait transformer la société. En ouvrant les consciences, il allait permettre que la violence et la compétition soient remplacées par une coopération bienveillante.

### **Une variété de graines porte votre nom. Comment est-ce arrivé et quelles sont les particularités de la Michka ?**

C'est la banque de graines Sensi Seeds qui a créé la Michka. Quand ils m'ont contactée pour me faire savoir qu'ils souhaitaient m'honorer pour ma « contribution exceptionnelle à la connaissance du cannabis » en donnant mon nom à une nouvelle variété, j'ai été très claire : à condition qu'elle me plaise. J'aime les variétés qui stimulent la créativité, qui me mettent en contact avec mon intuition – avec cette partie de nous qui est connectée à plus grand que nous. Donc j'ai demandé que ce soit une sativa, et si possible une Haze. Or les variétés de type sativa sont de plus en plus rares, parce qu'elles mettent plus longtemps à atteindre leur maturité et qu'aujourd'hui tout le monde est pressé. Mais j'ai été exaucée : la Michka est claire et lumineuse. Parfaite pour se livrer à une activité artistique comme l'écriture !

### **Comment devrait être abordée la question du cannabis en France, de son utilisation et de sa régulation (pour limiter les addictions) ?**

Comme chacun sait, prévenir est plus facile que guérir. On aurait pu prévenir en le traitant comme on traite le vin ou le tabac. Au lieu de cela, on l'a prohibé, ce qui l'a fait passer aux mains d'organisations en marge de la loi, et a dressé la jeunesse contre les forces de l'ordre. Les messages de prévention ne peuvent pas être entendus par des jeunes qui savent pertinemment que « l'information » institutionnelle est biaisée. Pour avoir une chance d'être entendu, il faut parler vrai. Le premier message de prévention, à mon sens, porterait sur l'importance de séparer le cannabis et le tabac, comme cela se pratique depuis le début sur le continent américain. En Europe, il est traditionnel de les fumer mélangés. Et cela complique tout, car le tabac est tellement accrochant ! Un manuel du bon usage pourrait suggérer qu'avant d'allumer un joint, on se donne une seconde de réflexion pour s'assurer que c'est une bonne idée, là, maintenant. Et, si la réponse est oui, que l'on prenne une autre seconde pour poser une intention, pour énoncer mentalement ce que l'on souhaite favoriser, par exemple la créativité, la convivialité ou, au contraire, l'intimité, ou encore le sentiment d'union avec la nature... Le cannabis ne convient pas à tout le monde. On en revient à l'éternelle question d'être attentif aux messages de son corps, d'identifier ce qui nous sert et ce qui nous entrave, et d'en tenir compte. D'agir en conscience.

#### Notre experte



Michka partage actuellement son temps entre Paris et la Colombie Britannique, entre sa maison d'édition et l'écriture de la série autobiographique dont ce livre, **La grande dame du cannabis se dévoile** aux Editions MAMA, est le nouvel épisode.

Par Adèle Gireau

Source: [femininbio.com](http://femininbio.com)



#### RETOUR UTILISATEUR

1 commentaire

Beuze Z Hache © 443  
Posté(e) août 16

Saaaaaaalut

Merci @mmpolo !

Très grande dame cette Michka, pleine de bon sens 🙌

Tchu